**FONCTIONNEMENT DE L’ASSOCIATION LES PATROS D'ASNIÈRES**

**ANNÉE 2019-2020**

**1/ Un accueil de loisirs chrétien pour les jeunes**

Les Patros d’Asnières est une association de soutien et de promotion de deux patronages : Patro Saint-Daniel et Patro Saint-Joseph. Ces accueils collectifs pour mineurs (ACM) regroupent un accueil de loisirs périscolaire à Saint-Daniel, et un accueil de loisirs extrascolaires à Saint-Joseph.

Le lieu d’accueil du Patro Saint-Daniel est situé dans les locaux paroissiaux de la Chapelle Saint-Daniel, 9 rue des jardins à Asnières-sur-Seine. L’accueil de loisirs du Patro Saint-Joseph est situé dans les locaux paroissiaux, 187 rue du Mesnil à Asnières-sur-Seine.

Ils sont ouverts à tous les jeunes de la boucle Nord des Hauts de Seine de 6 à 14 ans tous les mercredis des périodes scolaires et une semaine à chaque période de vacances scolaires. Ils ont vocation à accueillir trente à quarante jeunes.

Le but de l’association est l’éducation intégrale de la personne : physique, intellectuelle, affective, sociale et spirituelle par le jeu et la mise en place d’activités collectives où chaque jeune s’épanouit et développe ses talents : Arts du spectacle / Arts plastiques / Jardinage / Cuisine

Les patronages développent aussi des ateliers éducatifs dont l’objectif est d’accompagner le jeune dans les domaines de sa vie quotidienne (vie scolaire, loisir, vie affective).

4 forfaits sont proposés pour le mercredi à Saint-Daniel :

- Forfait 1 : pour les 6-10 ans de 13h à 15h45

Atelier théâtre / jeux collectifs / goûter / temps du Père

- Forfait 2 : pour les 11-14 ans de 14h à 15h45

Atelier théâtre ou Atelier graine de créateur (arts plastiques, jardinage, cuisine) / temps du Père / goûter

- Forfait 3 : pour les 11-14 ans de 14h à 17h30

Atelier théâtre ou Atelier graine de créateur (arts plastiques, jardinage, cuisine) / goûter / temps du Père / aide aux devoirs / jeux collectifs

- Forfait 4 : pour les 11-14 ans de 15h45 à 17h45

Goûter / aide aux devoirs / temps du Père

Les patronages sont des accueils de loisirs rattachés à l’identité de la paroisse. Les patronages ont pour vocation de former la jeunesse à vivre selon les valeurs évangéliques par le jeu et la vie collective. C’est la raison pour laquelle un prêtre se tiendra à la disposition des jeunes et des familles pendant les heures d’ouverture.

**2/ Une équipe d’animation**

Les jeunes sont encadrés par des salariés formés à la direction (BAFD) et à l’encadrement (BAFA).

**3/ Jours, horaires et déroulé**

**Le mercredi à Saint-Daniel**

Le mercredi 13h à 17h45 à la chapelle Saint-Daniel, 9 rue des jardins, 92600 Asnières.

**4/ Règlement intérieur**

Le règlement intérieur du patronage a pour but de faire grandir les jeunes selon les valeurs évangéliques. Il est demandé au jeune d’être attentif à la ponctualité, à la régularité et à la charte de vie commune.

En cas de non-respect du règlement et après que l’intéressé ait été entendu, un manquement peut faire l’objet d’une sanction : mise en garde, avertissement, exclusion temporaire, exclusion définitive qui entraîne la radiation. Ces décisions sont sans appel et n'entraînent aucun remboursement.

**5/ Adhésion à l’association et prix des activités**

Le prix des activités et la cotisation de l’adhésion est valable de début octobre à fin juin.

Forfait 1 : 320 euros/an

Forfait 2 : 220 euros/an

Forfait 3 : 350 euros/an

Forfait 4 : 230 euros/an

Une réduction de 30€ est accordée à partir du 2ème enfant pour les familles inscrivant plusieurs enfants.

Le tarif au patronage ne doit pas être un facteur limitant à l’inscription des jeunes. N’hésitez pas à en parler à la direction.